



La lettre

Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques de Meurthe-et-Moselle

Le mot du Président

Chères amies, chers amis,

Nous arrivons déjà au terme du premier semestre de cette année 2025 et je peux vous informer que les membres du comité ont eu souvent l'occasion de s'atteler à la tâche, le travail ne manquant pas. Vous pourrez le constater en prenant connaissance de ce nouveau numéro de "La Lettre".

Traditionnellement, pendant cette période de l'année, nous remettons les prix aux lauréats des différents concours ; Michèle PROTOIS vous en présente le déroulement dans ce numéro et vous pourrez imaginer la densité de cette mission.

De même, nous allons dans les écoles pour porter nos aides à la réalisation des différents projets.

Deux chantiers supplémentaires ont été ouverts :

le premier concerne les éléments et moyens de communication ; depuis plus de deux ans, notre site internet n'est plus opérationnel et une équipe travaille à redonner vie à ce moyen de communication et d'échanges. Jean-François GÉRONIMUS et Wilson MAIO TUNA ont pris le problème à bras-le-corps ; ils nous présenteront, courant septembre/octobre, le résultat de leurs réflexions et propositions ; Dans le même temps, nous nous sommes intéressés, à nouveau, à la réalisation d'un voyage à l'étranger en tenant compte des nouvelles contraintes et réalités ; ce voyage devrait avoir lieu en septembre-octobre 2026.

Enfin, vous prendrez connaissance des deux manifestations prévues dans ce second semestre, ainsi que la possibilité d'un moment convivial à l'automne.

Je vous souhaite à toutes et tous une bonne lecture en attendant le plaisir de nous rencontrer.

Prenez soin de vous et bonnes vacances à tous.

Bien amicalement.

Henri BAN
Président AMOPA 54

Impressions et résumé de la Conférence donnée par Dominique DUBAUX « L'énergie du futur : ITER ou Le chemin des étoiles »

Mardi 13 mai, dans les locaux du Conseil départemental, cette conférence, programmée par l'Association Nationale des Membres de l'Ordre National du Mérite (ANMONM 54), a réuni une soixantaine de personnes de cette association, de l'ALS, de A3-CNRS et de l'AMOPA. L'auditoire a suivi avec beaucoup d'attention cette présentation très didactique, étayée et égayée par de nombreux documents originaux. Grâce à des efforts louables de vulgarisation, Dominique nous a ainsi permis de nous familiariser avec des aspects ardu斯 de la



physique nucléaire et ainsi de suivre les données scientifiques sur le plasma et la fusion par confinement magnétique. La construction en France de ce réacteur ITER, d'un coût très élevé, devrait permettre de produire une énergie propre, non fossile, pour une mise en service à l'horizon 2035. Espérons que des aléas divers ne viendront pas perturber les prévisions.

Résumé de la conférence par Dominique DUBAUX



Au cœur du Soleil et des étoiles, les noyaux d'hydrogène fusionnent et libèrent de formidables quantités d'énergie. Sitôt cette réaction identifiée par les scientifiques il y a tout juste un siècle, une ambition s'est fait jour : reproduire, sur Terre, ce que la nature accomplit de manière continue depuis des milliards d'années et accéder à une source d'énergie virtuellement inépuisable, sûre, propre et apte à répondre aux besoins des générations futures.

ITER, acronyme de International Thermonuclear Experimental Reactor, mais également mot latin qui signifie « le chemin », est l'aboutissement de cette ambition. À Saint-Paul-lez-Durance (Bouches-du-Rhône), la Chine, l'Europe, l'Inde, le Japon, la Corée, la Russie et les États-Unis représentant plus de la moitié de la population mondiale, ont mis en commun leurs moyens industriels, techniques, humains, financiers pour construire et exploiter la plus puissante des installations de fusion jamais conçue et démontrer la faisabilité de l'énergie des étoiles, au bénéfice de l'humanité.

Nos actions en faveur de la Jeunesse

1. Concours « Plaisir d'écrire »

Le concours PLAISIR D'ECRIRE, organisé par l'Association Nationale des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques et relayé par l'AMOPA 54, a trouvé un écho favorable dans notre département. Il est destiné à encourager les jeunes sur le chemin de l'écriture, à découvrir de jeunes talents littéraires et à les distinguer. Cette année encore, de nombreux élèves de primaire, de collèges ou de lycées ont pu donner libre cours à leur imagination et goûter aux joies de l'écriture.

Parmi toutes celles qui ont été écrites dans les établissements, 117 œuvres nous sont parvenues, réparties entre les catégories poésie, jeune nouvelle et expression écrite. A noter une plus faible participation des collèges cette année : en particulier, pas de classe de 6ème ni de 3ème. Notre jury s'est enrichi d'une nouvelle correctrice en la personne d'Elisabeth KLEIN-NAVE, professeur de Lettres au lycée Poincaré, tout juste retraitée. Il s'est réuni le 12 mars 2025 dans la salle du conseil de POLYTECH NANCY et a attribué 7 premiers prix, 7 deuxièmes prix et 4 prix d'encouragements. Les lauréats ont tous été récompensés par un diplôme et un bon d'achat en librairie que des membres du comité sont allés leur remettre dans chacun des établissements, au cours d'une cérémonie organisée par la direction, en présence des enseignants, des parents, des camarades de classe, parfois d'élus et souvent de la presse ...



Joie, fierté et émotion pouvaient se lire sur tous les visages lorsque les écrivains en herbe déclamaient avec aisance leur œuvre devant le public.

Gageons que le concours 2026 soit l'occasion pour le jury de découvrir de nouveaux talents à l'occasion de nombreuses lectures passionnantes. Une nouvelle correctrice, Françoise DIEBOLD, se joindra à nous.
Michèle PROTOIS

Remise des prix collège-lycée de La Malgrange

Toul

Ordre des Palmes académiques: des lycéens de Majo' honorés



Le talent d'écriture de Daphné, Floriane et Malaury a été récompensé par l'AMOPA 54.

Le 16 mai, de jeunes écrivains déjà fort talentueux ont été honorés par l'Association des Membres de l'Ordre Académique 54 (AMOPA), dans le cadre d'un concours d'écriture proposé aux élèves des écoles, collèges et lycées. Ainsi, un jury composé d'enseignants a mis à l'honneur Daphné Goldschmidt élève de Terminale, Floriane Toussaint et Malaury Watrin élèves de Première du lycée Majorelle, qui se sont vu remettre un diplôme et un chèque-cadeau de 50 euros valable dans une librairie toulouise, par Michèle Protois vice-présidente et Claude Flaczynski membre de l'AMOPA 54.

Daphné a obtenu le 1er prix Jeune Nouvelle pour «Les chroniques du Royaume», témoigne

gnage exprimant «une situation personnelle vécue et composé de métaphores et de significations cachées».

«Epreuve de patience»

Floriane a été récompensée du 2e prix de poésie pour «Tremblements», une poésie écrite au collège qui «exprime son ressenti sur l'environnement et ses relations avec les autres collégiens». Enfin, Malaury a obtenu un prix d'encouragement Jeune Nouvelle pour «Samira», décrivant «une journée banale connaissant un rebondissement dramatique lié à la charge mentale et aux liens familiaux». «Écrire est une épreuve de patience qui laisse les mots jouer leur musique» a conclu Michèle Protois.



Mont-sur-Meurthe

Un prix d'encouragement pour un écolier au concours «Plaisir d'écrire»

Gabriel Alvès Da Silva est élève de CM1 de la classe d'Emilie Poupon de l'école de Mont-sur-Meurthe. Il a reçu jeudi dernier un prix d'encouragement au concours «Plaisir d'écrire» de l'association AMOPA pour son poème.

A l'origine, Emilie Poupon, enseignante de la classe de CM1/CM2 de l'école de Mont-sur-Meurthe, a inscrit ses élèves au concours «Plaisir d'écrire». Ce concours d'écriture s'adresse aux élèves de l'école élémentaire dès le CM1, aux collégiens, aux lycéens ainsi qu'aux étudiants des classes préparatoires et des universités.

Le poème de Gabriel Alvès Da Silva de CM1 a retenu l'attention. Un véritable coup de cœur même pour le jury qui a aimé les idées, le rythme, les efforts de rimes sans oublier



Gabriel Alvès Da Silva a été félicité par Michèle Protois, la vice-présidente de l'AMOPA 54, et par Jonathan Kurkienecy, le maire de la commune.

la pointe d'humour qui domine le poème. Gabriel a écrit un poème sur ce qui lui fait peur

et sur ce qui le rend heureux. Jeudi dernier, il a donc reçu des mains de Michèle Protois, vice-présidente de l'AMOPA 54, un prix d'encouragement et un bon cadeau de 30 € pour s'acheter un livre. Le maire de la commune, Jonathan Kurkienecy, lui a aussi remis un joli stylo qui lui permettra d'écrire à l'avenir d'autres poèmes!

Défense de la langue

La défense et la promotion de la langue et de la culture française en France et à l'étranger sont effectivement au cœur des missions de l'association. Tous les ans, l'AMOPA encourage la jeunesse à participer au concours «Plaisir d'écrire» pour découvrir de jeunes talents littéraires et les distinguer lors de solennelles distributions de prix.



Ecole de Mont-sur-Meurthe

2. CONCOURS ARTS et MATHS

Le concours Arts et Maths, qui vise à aborder l'art sous l'angle de la géométrie ou à aborder la géométrie à travers une œuvre d'art, permet un apprentissage ludique en utilisant un vocabulaire approprié. Après observation et étude de différentes œuvres fondées sur une organisation de formes géométriques, les élèves sont invités à créer leur propre composition. Ils découvrent différentes formes artistiques, apprennent à formuler des choix et développent ainsi un goût pour les pratiques artistiques. En observant les différentes œuvres, ils s'attachent à percevoir le "comment c'est fait" (quelles formes, quelles couleurs, quelle organisation, le rapport entre le fond et la forme ...).



Jean-François GÉRONIMUS est le responsable de ce concours organisé depuis deux ans dans le département. Un jury composé de membres ou sympathisants de l'AMOPA s'est réuni le 12 mars dans la salle du conseil de POLYTECH NANCY et a attribué dix prix, de la petite section de Maternelle au CM2, qui sont remis aux lauréats en juin dans leur école. Chacun reçoit un diplôme et un bon d'achat à faire valoir dans une librairie.

Les élèves de primaire devaient concevoir une maquette de vitrail en s'inspirant des « Abeilles » d'Henri Matisse. En Maternelle, il s'agissait de créer un tableau en relief d'après le « relief polychrome » d'Auguste Herbin.

Michèle PROTOIS

**Œuvre d'un élève de petite section
École maternelle du Châtel à CHAVIGNY**

3. Prix Caroline AIGLE (1^{ère} femme pilote de chasse)

PROMOUVOIR L'AMBITION FEMININE ET SUSCITER LES VOCATIONS SCIENTIFIQUES - PRIX CAROLINE AIGLE Edition 2025

La remise des prix de la 15^e édition du **Prix Caroline AIGLE** a eu lieu jeudi 3 avril 2025 dans les locaux de Polytech Nancy, École d'ingénieurs dirigée par Monsieur Éric GNAEDINGER, à Vandoeuvre -lès-Nancy.

Cette manifestation a réuni environ 100 lycéens et lycéennes issus de cinq établissements de l'Académie de Nancy-Metz dont un lycée professionnel. *Elle s'inscrit dans le cadre des actions engagées par la Convention Régionale pour l'« Égalité Filles-Garçons ». Elle est menée par l'École Polytech Nancy, la Mission Académique Égalité entre les Filles et les Garçons du Rectorat de Nancy-Metz, la Délégation Régionale aux Droits des Femmes et à l'Égalité, l'Association « Elles bougent », la Base aérienne 133 de Nancy-Ochey, l'Association Femmes et Sciences et l'Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques (AMOPA 54).*

Elle vise à encourager l'**ambition féminine** et susciter des vocations scientifiques et techniques, grâce à des témoignages de professionnelles ingénieresses, femmes militaires ainsi que des étudiantes-ingénieresses s'exprimant sur leur accès à des postes à responsabilité, la conduite de leur carrière et la conciliation de leurs vies professionnelle et privée.

Le public ciblé est constitué d'élèves de classes de lycées généraux et technologiques, agricoles et professionnels. Cette année, les candidats et candidates (par groupes mixtes d'au plus 3 personnes à parité ou majorité féminine) devaient composer sur le sujet suivant :

« Malgré toutes les opérations menées pour attirer les jeunes filles vers des filières scientifiques et techniques, on constate que leur féminisation demeure faible dans les pays occidentaux, dont la France ».

Il est demandé de créer une affiche (format A1 ou A2) comportant un slogan, ayant pour but de promouvoir l'accès des filles aux métiers scientifiques et technologiques. Cette affiche devra être

complétée par un écrit justificatif expliquant les choix de forme et contenu de votre affiche (150 à 200 mots maximum).

Au total, 10 prix ont été remis répartis en 4 catégories : Seconde, Première et Terminale Générale et Technologique, et Lycée professionnel. Les établissements lauréats sont :

- Lycée Charles Hermite, Dieuze
- Lycée Alfred Kastler, Stenay
- Lycée Jean Hanzelet, Pont-à-Mousson
- Lycée Frédéric Chopin, Nancy
- Lycée Dominique Labroise, Sarrebourg

L'AMOPA 54 a participé financièrement à l'achat des récompenses par un chèque de 150 €.

Un goûter, servi en fin d'après-midi, a permis de poursuivre joyeusement les échanges entre les participants.

Dominique DUBAUX et Michèle PROTOIS



4. Projet " ARENE LEXICALE » par les Etudiants de l'IUT Nancy-Charlemagne

Comme en 2024, l'AMOPA 54 a été sollicitée pour la nouvelle édition 2025 du projet « Arène lexicale » choisi par un groupe d'étudiants du **Bachelor Universitaire de Technologie (BUT) en Gestion des entreprises et des administrations (GEA)**, au sein de l'établissement IUT Charlemagne et sous la supervision de leur professeur de Droit, Monsieur Matthias MARTIN.

Ce groupe d'étudiants s'est emparé du projet entre janvier et avril 2025 : organisation matérielle (salles, affiches, objets de promotion,...) et intellectuelle du challenge (jeux lexicaux, récupération de livres à la bibliothèque de l'IUT), mise en place d'actions pour trouver les financements nécessaires (vente de gâteaux et de crêpes au sein de l'établissement, achat de lots pour les concurrents,...), communication efficace pour ouvrir les frontières du département GEA et faire participer un maximum d'étudiants des autres départements de l'IUT (affiches, démarchage auprès d'autres étudiants de l'IUT,...).

L'objectif majeur pour les étudiants consiste à apprendre à gérer le projet d'un commanditaire tout au long de ses différentes étapes jusqu'au résultat final. Le projet retenu s'inscrit dans une démarche de

sensibilisation des jeunes à la langue française, sous une forme ludique.



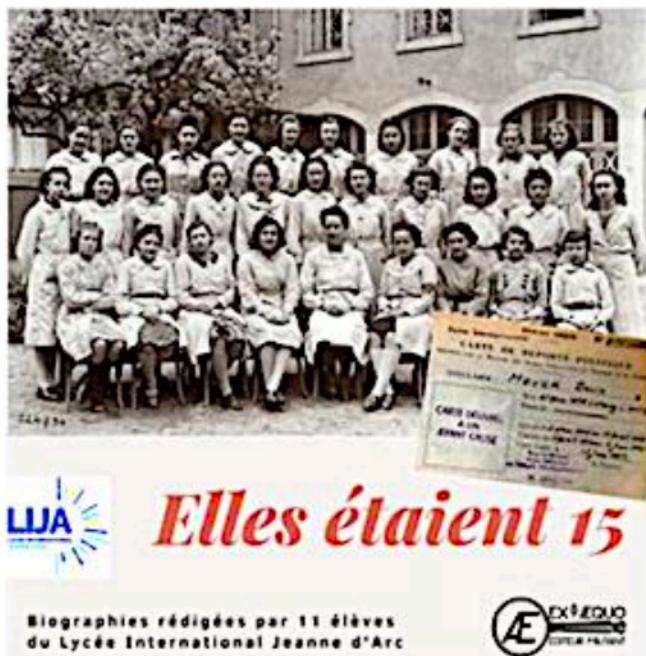
Le concours s'est déroulé en deux temps à l'IUT Charlemagne : **Vendredi 25 avril 2025** pour le concours et **Jeudi 12 juin 2025** pour la Soutenance collégiale du rapport de projet devant le jury constitué de trois membres : Monsieur MARTIN (IUT), Mesdames PROTOIS et DUBAUX (Comité AMOPA 54).

Michèle PROTOIS et Dominique DUBAUX

5. Prix Éducation citoyenne

PROJET DE LA MEMOIRE, LYCEE JEANNE D'ARC NANCY

Chaque année, notre section en partenariat avec l'ONM et Jeunesse et Sports et Engagement Associatif met en valeur les établissements qui conduisent un projet d'éducation à la citoyenneté intéressant. C'est lors de l'examen de ces projets que nous avons pris connaissance de celui du lycée Jeanne d'Arc. Dans la page de présentation, une phrase attira notre attention : "le travail de ces deux élèves Victorine et Mathilde, entre dans un projet plus vaste de publication d'un livre". En nous penchant plus précisément sur un exemple de production annexé au projet, nous avons découvert le travail monumental mené par deux professeurs bénévoles et 11 élèves volontaires en dehors de leurs heures de cours.



A partir de la plaque anonyme de la façade du lycée où l'on peut lire : «en mémoire des élèves juives déportées victimes du nazisme» commencent des investigations, d'abord dans les greniers désordonnés du lycée. Puis, du Mémorial de CAEN aux archives de la ville de PARIS, en passant par le Mémorial de l'Holocauste aux États-Unis, ce travail de fourmi va leur permettre de contrecarrer la volonté des nazis qui était d'annihiler l'existence de ces jeunes filles dont la plupart ne sont pas revenues de la déportation. Elles leur ont redonné leur nom et leur visage et ont ainsi restauré leur mémoire.

Le livre « Elles étaient 15 » vient de paraître aux éditions Ex Aequo.

Une cérémonie d'hommage se tiendra au lycée Jeanne d'Arc au cours de laquelle l'ouvrage sera officiellement présenté et deux plaques en hommage à ces élèves seront apposées dans le hall d'entrée de l'établissement.

Michèle PROTOIS

6. Projets menés en collaboration avec les établissements universitaires

Une demande d'aide financière avait été sollicitée à l'AMOPA 54 par Mlle Venera KHACHATRYAN, étudiante, qui avait envisagé d'effectuer un stage de recherche de cinq mois à l'Institut de Pasteur de Paris dans le domaine de la génétique. En raison de l'intérêt de son sujet fort bien étayé, notre section AMOPA 54 avait formulé un avis favorable pour la présentation de son dossier aux instances parisiennes. Probablement en raison du nombre important de candidatures et de leur qualité, ce dossier n'a pas reçu l'agrément de l'AMOPA Nationale. Au sein de notre section, il a cependant été envisagé une aide financière d'un montant de 300 €.
